

PROFIL DE POSTE DIRECTEUR DE CENTRE SOCIAL

Descriptif du poste

Le directeur de centre social est le garant de la mise en œuvre du projet social agréé par la Caf. A ce titre, il pilote l'ensemble des domaines d'activités du centre.

Son activité se déploie dans les domaines suivants : conduite de projet, développement social local, partenariat et gestions des ressources humaines et des ressources financières.

Il joue un rôle de médiation entre les instances de pilotage (conseils d'administration, communal, communautaire, comité de pilotage), les partenaires financiers et l'équipe de professionnels, de bénévoles et les usagers-habitants dans le cadre du projet social défini et articulé aux politiques sociales locales.

L'ensemble de ces domaines requière un profil qualifié et expérimenté dans le travail d'équipe et le développement de projet.

La direction d'un centre social nécessite un équivalent temps plein.

Selon le contexte local, la direction du centre social pourra être partagée entre directeur et directeur adjoint après appréciation de la Caf.

Le directeur est soumis au secret professionnel

Qualification requise

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification dans le domaine des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local et/ou de l'ingénierie sociale ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure, la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative.

Diplôme professionnel de niveau II c'est-à-dire un diplôme de niveau Licence (Bac+3).

En l'absence du diplôme souhaité, la Caf a la possibilité de prendre en compte un niveau de diplôme immédiatement inférieur, associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnée de perspectives de formations lors de la prise de fonction.

La Caf sera attentive à ce que le niveau de qualification et le temps de travail du directeur soient adaptés au projet social de la structure.

Les compétences nécessaires à l'exercice des activités se réfèrent à des connaissances professionnelles et techniques, des capacités à mettre en œuvre ainsi qu'à certaines attitudes relevant du savoir être



Domaine d'activités et compétences requises

Compétences liées aux activités de développement social :

- connaissance et maîtrise du diagnostic participatif (élaboration et mise en œuvre),
- connaissance et maîtrise de la méthodologie de projet (élaboration mise en œuvre, évaluation) dans une démarche de développement social et solidaire,
- analyser l'environnement local (enjeux, priorités, attentes des différents acteurs),
- analyser la demande sociale et l'intérêt du partenariat,
- connaître les politiques publiques (institutions, compétences, financement, contrats divers),
- mobiliser les acteurs et les ressources du territoire,
- créer les conditions de réalisation du projet social du centre social,
- veiller à la cohérence des actions du centre social en cohérence avec le projet social,
- organiser et structurer une démarche participative avec l'équipe professionnelle, les bénévoles et les habitants.

Compétences liées aux activités d'accompagnement et de développement de la vie locale :

- posséder une bonne connaissance du réseau partenarial et des partenaires institutionnels,
- développer des relations avec tous les partenaires susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des actions du centre social,
- connaître la vie associative et ses principes de fonctionnement,
- donner la parole à tous, permettre l'analyse collective à partir de l'apport d'informations, interroger sur les finalités,
- créer une dynamique collective sur le territoire,
- mettre en lien les différents acteurs de la vie locale,
- développer des projets avec les acteurs locaux.

Compétences liées à la gestion des financements :

- maîtriser les ressources financières par l'inscription dans les politiques contractuelles, les dispositifs, les différentes politiques locales,
- s'assurer de la conformité des projets avec la réalité économique,
- connaissance et savoir faire en matière de comptabilité et budget (analyse des comptes, comptabilité analytique)
- développer les capacités financières du centre social en cohérence avec les ambitions du projet social,
- maîtriser les indicateurs de gestion.

Compétences liées à la gestion des ressources humaines :

- connaissance et maîtrise de techniques de management de l'ensemble des personnels (salariés permanents, vacataires, bénévoles),
- organiser les modes de fonctionnement des équipes,
- animer des équipes salariées et non salariées,
- organiser les circuits de travail,
- négocier et gérer la formation professionnelle ainsi que le cursus de formation de chaque salarié,
- réaliser le profil de poste des salariés,
- réaliser les entretiens annuels d'évaluation,
- animer la transversalité des différents secteurs d'activités du centre,
- savoir négocier et gérer les conflits.

Compétences liées aux activités de relation et à la communication :

- maîtriser les techniques relationnelles,
- s'adapter aux langages des différents acteurs,
- représenter le centre social dans les instances extérieures et communiquer sur le centre social,
- être interface entre les instances, les partenaires financeurs, les collectivités locales, les pouvoirs publics,
- permettre à l'instance de pilotage d'assurer le suivi politique en rendant compte des actions, démarches, contacts,